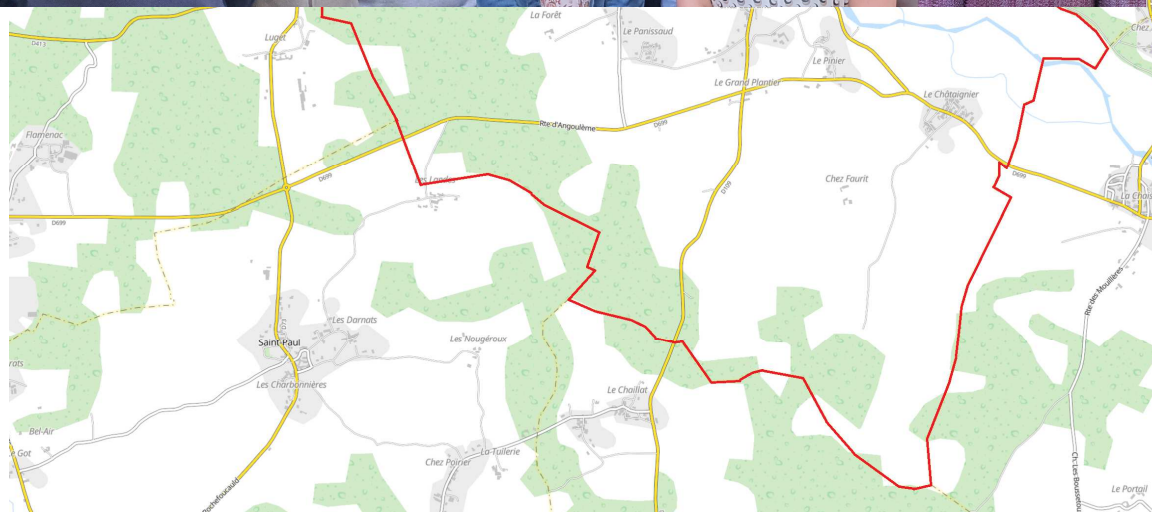






Edito du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Deux mille vingt- deux s'achève après bien des épreuves.

Au nom des membres du Conseil Municipal reconstitué, nous remercions les électeurs s'étant rendus aux urnes le 6 novembre dernier, permettant l'élection dès le 1^{er} tour des huit nouveaux conseillers, confortant ainsi une équipe engagée dans l'intérêt général.

Je tiens à saluer le courage et l'esprit de solidarité des sapeurs-pompiers de la Charente, pour la plupart, bénévoles, qui, comme ceux de nombreux départements, ont été confrontés aux feux de forêts d'intensité et de durée exceptionnelles; cet été, ce sont 35000 ha détruits en notre Région Nouvelle Aquitaine.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, les armées françaises, alliées fiables, crédibles et solidaires, sont pleinement engagées dans le renforcement de l'OTAN sur le flanc Est de l'Europe. Cet engagement non permanent vise à étoffer la posture de la défense de l'Alliance par une position dissuasive mais non agressive.

Le contexte international incertain et le manque d'autonomie de la France rend le passage de l'hiver 2022/2023 très délicat.

Les prix de l'énergie ne cessent de croître et de fluctuer. Chacun est concerné pour adopter une démarche plus vertueuse, plus sobre dans sa consommation électrique.

Le terme délestage se répand. Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires, exceptionnellement utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique. Elles devraient durer environ 2h sur des plages horaires correspondant aux pics de consommation du pays (8h-13h et 18h-20h). Dans ce bulletin un article est dédié à ce sujet.

Il est urgent de développer les énergies renouvelables.

Dans les communes de la France métropolitaine, l'éclairage est le deuxième poste d'investissement.

En octobre 2021, nous avons déjà anticipé et réduit l'éclairage public, coupure de 21h à 6h15 et totale du 15 mai au 31 août. Depuis nous poursuivons notre démarche en envisageant le passage des ampoules en Led, et selon, la diminution de la puissance des postes sources ; une nouvelle rencontre a eu lieu avec le SDEG (syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz), le 18 novembre 2022.

Malgré tout, n'oublions pas les moments de partage et d'échanges tels que les vœux du Maire le 14 janvier et le traditionnel repas des aînés le 29 janvier.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer plus précisément.

En attendant de vous retrouver, le Conseil Municipal, les agents municipaux, se joignent à moi pour vous souhaiter des fêtes chaleureuses, et une année 2023 pleine d'espoir en un quotidien meilleur, et d'esprit de tolérance.

Bien à vous

Brigitte Précigout

Maire de Moulins-Sur-Tardoire

« Au cours des siècles,
l'histoire des peuples
n'est qu'une leçon de
mutuelle tolérance »
E. Zola

Incivilités sur notre commune



Aujourd'hui Moulins-sur-Tardoire attire l'attention de tous ses administrés sur le phénomène croissant des actes d'incivilité.

Certains se jouent des notions de respect, civisme, d'attention aux autres.

Il devient nécessaire de revoir son propre comportement en ne faisant pas subir à ses semblables, ce que nous n'aimerions pas qu'ils nous fassent.

Nuisances sonores notamment hors des horaires autorisés.

Mépris généralisé de la réglementation routière.

Vol de panneaux de signalisation.

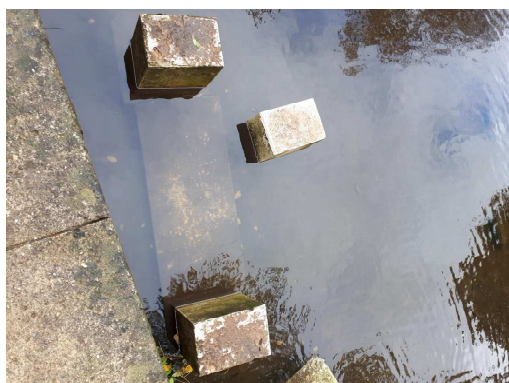
Bancs de pierre jetés dans la Tardoire, dont un cassé, au Gué Romain, site classé et touristique.

WC publics laissés dans un état insalubre lamentable (sol, murs...).

Aire de jeux, dont le terrain régulièrement entretenu a été « labouré » par une voiture.

Ces actes dénotent un irrespect total du travail et des personnes telles que les agents communaux qui doivent remettre en état sol, mobilier urbain dégradé, et de fait impactent les finances de l'ensemble des habitants.

Nous en appelons à une prise de conscience collective afin de pouvoir profiter d'une commune agréable et propre, pour partager un espace public permettant le bien vivre ensemble.



Votre nouvelle équipe – les commissions & les délégués communaux



**Brigitte
Précigout**
Le Maire

Au niveau Communal :

- Présidente de toutes les commissions de la commune,
- En charge de toutes les affaires de la commune.

Au niveau Communautaire :

- Représentante titulaire à la CDC
- Déléguée titulaire à la commission PLUI.
- déléguée communautaire au syndicat déptl de la fourrière

- Commission Appel d'Offres,
- Membre de la commission environnement,
- Déléguée titulaire ATD16.

Au niveau Communautaire :

- Déléguée titulaire à la commission finances,
- Déléguée titulaire à la commission Enfance et Jeunesse,
- Déléguée suppléante à la commission tourisme

- Délégué suppléant au SDEG,
- Délégué Défense,
- Membre de la commission Voirie.

Au niveau Communautaire :

- Délégué titulaire à la commission culture et vie associative.



**Eric
Tardieu**
1er Adjoint

Au niveau Communal :

- En charge du CCAS,
- En charge de la commission voirie,
- En charge de l'Etat-Civil,
- Titulaire à la Commission Appel d'Offres,
- Membre de la commission finances, cimetière et associations locales.

Au niveau Communautaire :

- Représentante suppléant à la CDC ,
- Titulaire à la Commission Cohésion Sociale/Age De La Vie



**Michel
Roudy**
3ème Adjoint

Au niveau Communal :

- En charge du service technique,
- En charge de la commission urbanisme,
- En charge de la commission bâtiments,
- Délégué titulaire à la Commission Appel d'Offres,
- Membre de la commission voirie.

Au niveau Communautaire :

- Délégué titulaire à la commission développement économique,
- Délégué suppléant à la commission PLUI.



**Jean-Claude
Delangeas**
5ème Adjoint

Au niveau Communal :

- En charge de la commission chemins ruraux,
- En charge de la vie publique,
- Membre de la commission finances, Cimetière et associations locales,
- En soutien sur la gestion des salles,
- Membre du CCAS,
- Délégué suppléant au SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable),
- Délégué suppléant au Sy-BTB (Syndicat d'aménagement des rivières Bandiat Tardoire Bonniere),
- Membre de la commission environnement.

Au niveau Communautaire :

- Délégué titulaire à la commission culture et vie associative,
- Délégué suppléant à la commission développement économique.



**Nathalie
Leprêtre**
2ème Adjointe

Au niveau Communal :

- En charge de la commission finances, cimetière et associations locales,
- En charge de la gestion des salles communales,
- En charge de la commission communication/site internet,
- Déléguée titulaire au sein du RPI,
- Déléguée suppléante à la



**Bruno
Mathon**
4ème Adjoint

Au niveau Communal :

- En charge des chemins de randonnée et du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée),
- En charge de la culture,
- Membre de la commission finances, Cimetière et associations locales,
- Membre de la commission chemins ruraux,



**Maryline
Mazeau**
Conseillère Municipale

Au niveau Communal :

- Membre du CCAS,
- Membre de la commission communication site internet.
- Référente liste électorale

Votre nouvelle équipe – les commissions & les délégués communaux



Françoise Michenaud
Conseillère Déléguée

Au niveau Communal :

- Déléguée titulaire au SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable)
- Déléguée titulaire au SyBTB (Syndicat d'aménagement des rivières Bandiat Tardoire Bonnieure),
- Déléguée suppléante ATD16,
- Membre de la commission environnement.

Au niveau Communautaire :

- Déléguée à la CLECT,
- Déléguée titulaire à la commission tourisme,
- Déléguée suppléante à la commission culture et vie associative,
- Déléguée suppléante à la commission Territoire Engagé pour la Nature.



Natacha Olivier
Conseillère Municipale

Au niveau Communal :

- Membre de la commission communication site internet.



Arnaud Lafarge
Conseiller Municipal

Au niveau Communal :

- Membre de la commission communication / site internet,
- Délégué titulaire au SDEG.



Pierre Vallade
Conseiller Délégué

Au niveau Communal :

- Délégué plantes invasives et nuisibles,

- Délégué titulaire fourrière,
- Membre de la commission chemins ruraux,
- Membre de la commission environnement.

Au niveau Communautaire :

- Titulaire à la commission Territoire Engagé pour la Nature.



Alain Raynaud
Conseiller Délégué

Au niveau Communal :

- En charge de la commission environnement,
- Référent Calitom,
- Référent ENEDIS,
- Délégué suppléant à la Commission Appel d'Offres,
- Membre de la commission chemins ruraux,
- Membre de la commission bâtiments,
- Membre de la commission voirie



Nathalie Courbière
Conseillère Municipale

Au niveau Communal :

- Membre du CCAS,
- Membre de la commission communication site internet.

Au niveau Communautaire :

- Déléguée suppléante à la Commission Cohésion Sociale/ Age De La Vie



Arnaud Bois
Conseiller Municipal

Au niveau Communal :

- Délégué suppléant au sein du RPI,

Au niveau Communautaire :

- Délégué suppléant à la commission Enfance et Jeunesse.



Nicolas Herbreteau
Conseiller Municipal

Au niveau Communal :

- Suppléant à la commission appel d'offre,
- Membre de la commission bâtiments.



Alexandre Picard
Conseiller Municipal

Au niveau Communal :

- Titulaire à la commission appel d'offre.
- Membre de la commission environnement.



Justine Sauvard
Conseillère Municipale

Au niveau Communal :

- Déléguée suppléante fourrière.



Jacky Laveau
Conseiller Municipal

Au niveau Communal :

- Membre de la commission chemins ruraux,
- Membre de la commission Voirie.



Jean-Christophe Raymond
Conseiller Municipal

Au niveau Communal :

- Membre de la commission chemins ruraux,

Centre Communal d'Action Sociale

LE CCAS A FAIT SON CINÉMA !!!!!



Cette après-midi hivernale du 10 décembre fut l'occasion de réunir toutes les générations pour un moment cinématographique plein d'enseignements. Un film alliant une histoire familiale, la protection des animaux et la fraternité entre les races. Un message poignant pour faire vivre les belles choses, à travers le cinéma, et donner l'envie de les protéger.

Le centre communal d'action sociale et le conseil municipal se sont réjouis de partager ce type de manifestation divertissante, culturelle et pleine de symboles forts. L'après-midi s'est conclue autour d'un bon goûter chocolaté très gourmand.

Et pourquoi pas se projeter vers une autre séance ?



Connaissez vous MONALISA ?

L'association L'Ah Toupie a la charge depuis peu du déploiement de Monalisa sur notre communauté de communes.;

Monalisa, est une démarche collaborative, une mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées (visite de courtoisie, temps de lecture, promenades ...).

L'ambition principale est de valoriser les initiatives existantes et développer de nouvelles équipes citoyennes.

Pour vous signaler comme bénévole ou signaler un proche qui aurait besoin de lien social merci de contacter le 05.45.37.33.33



INFORMATIONS IMPORTANTES

Aide au permis de conduire : 60€ limite d'âge entre 15 et 20 ans:

Le dossier, avec ses justificatifs, devra être déposé auprès du CCAS dans les trois mois suivant l'inscription à l'auto-école.

Aide aux activités sportives: 50€ et subventions voyage: 70€ par enfant jusqu'à ses 16 ans:

Le dépôt de la demande, devra impérativement être transmis entre le 1^{er} septembre de l'année en cours et le 30 juin de l'année suivante.

Exemple : saison 2022/2023

Dépôt du 01/09/2022 au 30/06/2023

Les subventions voyages et activités sportives sont versées en priorité aux clubs et organisateurs de voyages. La subvention sera versée à la famille sur présentation de la facture acquittée.

Centre Communal d'Action Sociale

Maison de Santé Intercommunale du bassin de La Rochefoucauld :

ADRESSE : 645 rue de la maladrerie 16110 RIVIERES
(entrée en face du supermarché CASINO)

RAPPEL DU CONTEXTE :

Le projet de maison de santé de La Rochefoucauld a obtenu un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé en décembre 2015. Ce projet permettra également d'assurer un accès aux soins de premier recours pour les administrés et de rompre l'isolement des professionnels de santé par la mise en réseau.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE SANTE INTEGRANT LA MAISON DE SANTE

Médecins généralistes :

05 45 707 707

Dr Nadine Vincent

Dr Christian GRAS

Dr Jean-Marine MEUGNIOT

Dr Charles PAULY

Dr Adrien VILTET

Cabinet infirmier GRETTEAU :

05 45 63 04 50

Mme Carine GRETTEAU

Mme Estelle CLEMENT

Mme Audrey GOYAT

Mme Valérie VINCELOT

Cabinet infirmier Mélusine :

05 45 63 96 89 / 05 45 63 08 31

Mme Chérifa BENHAMLIA

Mme Ursula COCULET

Mme Anaïs COUSTET

Mme Nadine DAURIAT

Mme Claire DIMANCHE

Mme Emilie GANDUBERT

Mme Emilie JEANTY

Mme Fabienne LEROY

Mme Caroline MAUTRE

Mme Alice MOUSSAY

Mme Laetitia RIVET

Mme Mélissa SIMON

Mme Maëlys SOULAT

Infirmières d'éducation

thérapeutique Asalée :

(n° téléphone non définitif)

Mme Julie DAVIAUD

Mme Vanessa LARQUEMIN

Sage-femme :

06 84 79 63 94

Mme Bernadette LOHUES

Médecin Expert :

06 02 02 82 17

Dr Catherine MARTEAU

Orthophoniste :

06 52 01 10 46

Mme Carine TRESSENS

Dététicienne - Nutritionniste :

06 52 04 09 98

Mme Françoise CHABERNAUD

Pédicure-Podologues :

05 45 62 22 03

Mme Anne MEAR M. Maxime

LACOSTE M. Sylvain VIGER

Psychologue :

06 77 67 23 23

Mme Isabelle KEMPINSKI

Octobre rose

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale soutiennent la lutte contre le cancer du sein. La commune s'est donc parée de rose tout le long du mois d'octobre avec l'installation de parapluies, marquant notre engagement auprès de la ligue nationale. Participer à la sensibilisation, au dépistage et à la prévention demeurent essentiels pour combattre efficacement cette maladie. Moulins/Tardoire s'engage également auprès de diverses associations et institutions pour lutter contre toutes les formes de cancer.




**PRÉSENCE
VERTE
CHARENTE**
SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

Renseignements au
05.45.97.81.30

Site internet : presencevertecharente.fr

Email : presenceverte16@msa-services.fr


Senior Compagnie
Plus qu'une aide, une compagnie

Sénior Compagnie

Renseignements au 05.45.94.98.73

Site internet :

<https://angouleme.senior-compagnie.fr/>


**MAISON &
SERVICES**
Ménage • Repassage • Jardinage • Nettoyage

Société CAVALIE

Renseignements au

05.45.66.22.11


Ehpad de Montbron
Etablissement Hébergeant
Des Personnes Âgées Dépendantes

Tarifs, contacts et renseignements au **05.45.70.45.60**

du lundi au samedi à partir de 14h00.

Email : administration@ehpad-montbron.fr

Voirie entretien et réfection

Cette année, deux campagnes de réfection des routes ont été réalisées pour assurer le maintien des rives, éviter l'apparition de « nids de poule » et, éviter le faïençage (fissure) pour permettre une bonne imperméabilité de la route.

D'autres opérations de ce type, ainsi que la pose de bordures localisées pour assurer la bonne maîtrise des écoulements d'eau ou sécuriser les accès piétons pourraient être programmées.

Les radars pédagogiques font également partie du processus pour contribuer à la diminution des excès de vitesse.



De nouveaux panneaux d'information ont été posés sur l'ensemble de la commune afin de renouveler les structures existantes usées par le temps. A ce titre, pour des raisons d'accessibilité et de sécurité, la disposition et la localisation de certains panneaux ont été modifiées.

Un point sur les écluses provisoires au Chataîgnier:

L'étude se poursuit en collaboration avec l'ADA (Agence Départementale d'Aménagement) et la consultation de 3 entreprises. La réalisation définitive de ce projet est envisagée au printemps 2023



Environnement

CIMETIERE route des Grandes Terres (Rancogne)



Après maintes réclamations au niveau des caveaux, soulignant la difficulté d'entretien et d'accès à l'arrière de ceux-ci par les familles, (branchages saillants, racines), il a été évoqué depuis plus de un an, le remplacement des thuyas, fragilisés par les tailles intérieures successives.

Une haie florale et persistante a été plantée par le service technique assisté d'un élu et d'un bénévole, sur l'entourage Sud Est, soit la moitié de l'enceinte arborée.

Nous sommes désolés pour la nuisance visuelle momentanée ; laissons le temps à cette haie de s'étoffer.



Rivières et Moulins/Tardoire collectés en sacs transparents

Après les communes de Chasseneuil en janvier et la CDC du Rouillacais en mars, les communes de Rivières et Moulins/Tardoire ont choisi de se lancer également dans l'expérimentation de la collecte des ordures ménagères en sacs transparents depuis le 20 septembre.

15 700 charentais sont passés depuis le début de l'année 2022 à la collecte des ordures ménagères en sacs transparents. Sur le territoire de Calitom, les caractérisations 2021 observaient encore 26% d'emballages et papiers recyclables dans les sacs noirs. Malgré 75 kg/habitant de sacs jaunes, 41 kg de verre et 184 kg d'ordures ménagères, les élus de Calitom ont décidé de tester l'utilisation de sacs transparents en remplacement des sacs opaques traditionnels afin de développer le recyclage et réduire les coûts de collecte.



Expérimenter le dispositif sur des territoires différents



4 territoires se sont portés volontaires :

la commune de Chasseneuil/Bonnieure en janvier (3 000 habitants),

la CDC du Rouillacais en mars (10 000 habitants avec un ratio de collecte sélective en dessous de la moyenne départementale),

la commune de Rivières en septembre (1 900 habitants),

la commune de Moulins/Tardoire en septembre (800 habitants, sur la base du volontariat de chaque habitant).

Une évolution simple pour les usagers et les services

Après des réunions publiques, 52 sacs de 30 litres ont été distribués gratuitement à tous les foyers en plus des sacs jaunes habituels et des sacs de 50 litres ont été remis à tous les professionnels lors de rencontres individuelles (commerçants et artisans pour qui le tri est devenu obligatoire). Le dispositif repose sur l'interdiction d'utiliser des sacs noirs ou bleus opaques, exceptés à Moulins/Tardoire où la démarche est basée sur le volontariat. Pour être collectés, les sacs transparents destinés aux ordures ménagères ne doivent contenir que des déchets non recyclables et leur contenu doit être bien visible.

Des résultats immédiats

La tendance observée dès les premiers mois et encore à la sortie de la période estivale montre une diminution de 40% des ordures ménagères, une augmentation de 20% de la collecte sélective et de 5% du verre. Les contrôles visuels et les caractérisations mettent en évidence une qualité de tri constante.

Une sensibilisation forte

La transparence des sacs semble conduire à une plus grande vigilance de la part des habitants. Si les résultats sur le long terme sont aussi probants qu'actuellement, ce qui devait être une période de test d'un an pourrait être prochainement pérennisé et étendu.



Animation le jour de la nuit

Samedi 15 octobre 2022, sur le site de Rancogne, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et Charente Nature ont animé une conférence sur les chauves-souris suivie de la diffusion d'un film « L'Echo du Grand Rhinolophe » réalisé par Pauline Cottaz.

La soirée s'est poursuivie par une balade nocturne dans le bourg, où le public a pu voir évoluer certains spécimens sur leur territoire de chasse dont la pipistrelle.

La grotte de Rancogne, classée Natura 2000, est l'une des plus remarquables cavités à Chiroptères de France.

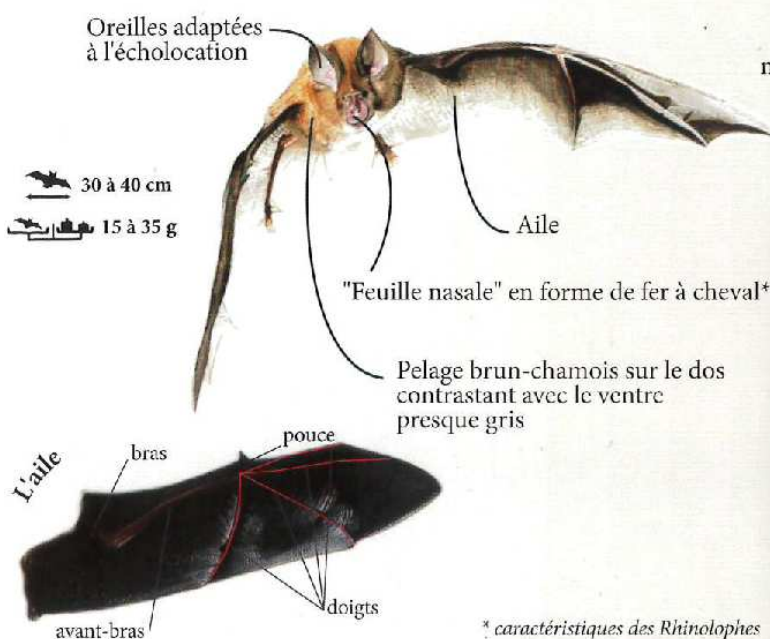


Connaître et reconnaître

Le Grand rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum*

Seuls mammifères volants au monde, les chauves-souris regroupent un peu plus de 1 200 espèces, dont 34 en France.

Le Poitou et les Charentes comptent 26 espèces, dont 3 appartenant à la famille des Rhinolophidés : le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).



Suspendu tête en bas, plus ou moins enveloppé dans ses ailes*



Histoire d'ultrasons...

Le Grand rhinolophe émet des ultrasons pour se déplacer et chasser. Ces émissions sonars sont hautes en fréquence (80 kHz environ), très longues (>40 ms) et constantes.

Les Rhinolophes ont la particularité d'utiliser "l'effet Doppler" c'est-à-dire la variation de fréquence entre le signal émis et l'écho réfléchi. Cela leur permet d'apprécier la direction et la vitesse de vol de leurs proies. L'identification de la proie est possible par l'analyse de ces battements d'ailes. Les Rhinolophes possèdent ainsi un système d'écholocation parmi les plus perfectionnés du monde animal !

* caractéristiques des Rhinolophes

Sobriété Energétique

Chacun d'entre nous a le pouvoir de réduire sa consommation d'électricité en France en adoptant des gestes simples.

Ecowatt (ecowatt.fr) vous permet de connaître les moments où les eco gestes ont le plus d'impact sur le système électrique.

En téléchargeant l'application sur votre téléphone vous êtes alertés lorsque le réseau est en tension.

En décalant certains usages, vous contribuez à assurer l'alimentation en électricité de tous en période de tension sur l'approvisionnement.

Alors adoptons les bons gestes ! Agir sur sa consommation.... mais au bon moment !



Agir en cas de signal Ecowatt orange ou rouge

Réduire autant que possible la température du chauffage 	Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.) 	Modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues)
Eteindre les lumières inutiles 	Prévoir une programmation spécifique du chauffage (par ex. en réduisant la température de 1°C supplémentaire) 	Dans les locaux tertiaires, réduire le débit de ventilation au strict besoin du bâtiment
Réduire l'éclairage intérieur des bâtiments 	Réduire l'éclairage public 	Eviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension
Couper les affichages et éclairages non essentiels (par ex. : les panneaux publicitaires) 		

Nos associations

MOULIN DE LA PIERRE
Association
Pierre et Savoir Faire



Saison 2022

Quelques nouvelles chez les Hommes de la Pierre

Une année riche en activités.
Beaucoup de groupes de toute la France.
Les visites du moulin et de la grotte du Placard ont été très appréciées, nous remercions le Conseil Départemental pour ce partenariat.



EXPOSITIONS

Les journées des moulins en juin et les journées du patrimoine en septembre ont été une réussite.

Les expositions de juillet et Août ont vu passé 2 300 personnes malgré une forte chaleur.

. Ces expositions de très grande qualité présentées en juillet, par les adhérents de l'association et en Août par les artistes Zimbabwéens ont eu un gros succès.

Félicitations et un grand merci à tous les artistes qui ont fait la notoriété du Moulin de la Pierre par leurs talents.



VISITES GROUPES

Beaucoup d'activités avec les enfants des écoles primaires de notre communauté de communes mais aussi d'autres communes de la Charente.

Les visites proposées aux collégiens par le Conseil Départemental dans le cadre « collège et patrimoine » ont amené énormément de jeunes à la grotte du Placard et au moulin. Tous ont tapé le caillou ou gravé le calcaire avec un silex. Ces activités ont fait le bonheur des enfants. Merci à tous les bénévoles de l'association, aux enseignants et au personnel mis à disposition par la CDC pour leur aide indispensable à ces actions.



LES ATELIERS

D'autres activités sont organisées toute l'année.

Les ateliers de sculpture le mardi après-midi et le samedi matin avec les adhérents.

Le jeudi après-midi avec l'artiste Didier SALVAN.

Pour toute activité, prendre contact avec l'association Pierre et Savoir Faire.
Tel. 05 45 23 68 81



Un grand merci à tous les bénévoles qui participent au développement culturel et touristique de notre patrimoine et à la mémoire des Hommes de la Pierre.

Nous remercions aussi la CDC Porte du Périgord, la commune de Moulins sur Tardoire et le Conseil Départemental pour leur soutien.

Les Hommes de la Pierre vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2023

Sous réserve de validation par l'Assemblée Générale. Pour toute réservation : 06 33 53 06 96 ou 06 78 32 11 87. Nous sommes fiers d'accueillir de nouvelles recrues, des personnes d'expérience dans la vie associative mais aussi plusieurs jeunes qui nous poussent en avant pour continuer à vous proposer des nouveautés ! L'ensemble du Foyer Loisirs Plein Air remercie les Conseillers et Madame le Maire pour leur soutien sans qui ces manifestations ne seraient pas possible. Le FLPA vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

- Janvier : Assemblée Générale.
- 19 février : Concours de belote.
- 1er avril : Repas Choucroute.
- 24 juin : Repas Saint-Jean.
- 25 juin : Exposition des véhicules d'antan.
- 16 juillet : Rallye touristique.
- 6 août : Bric-à-brac.
- 16 septembre : Repas paëlla.
- 28 octobre : Repas fruits de mer.

Les activités 2022 :

REPAS SAINT-JEAN

Sous la pluie malheureusement ! Malgré des conditions météo déplorables, la fête de la saint Jean s'est déroulée sous Tivolis à Landaudrie avec un repas concert. 166 personnes ont bravé la pluie, merci à tous d'avoir tenu vos engagements de réservation à ce repas. Merci aussi à nos stars locales qui ont assurées le spectacle.

« The show must go on! »

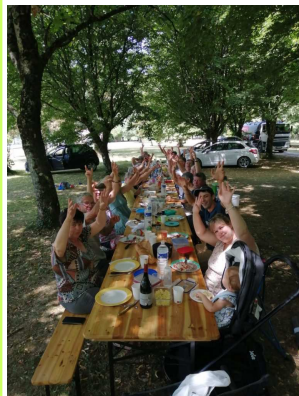


EXPOSITION VEHICULES D'ANTAN

Le dimanche 26 Juin, pour la 8^{ème} édition, le FLPA a organisé une journée consacrée aux véhicules d'antan. Ce jour-là aussi la météo n'était pas avec nous. Plus de 100 exposants de voitures exceptionnelles, des tracteurs et autres engins ont participé. Cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable des amateurs de belles mécaniques. Le repas moules frites du midi rencontre toujours un grand succès et certains visiteurs ne viennent que pour ça !



RALLYE TOURISTIQUE



Le dimanche 17 juillet, le traditionnel rallye touristique organisé par le Foyer Loisirs et Plein Air a encore battu des records d'affluence. Remise de coupes et lots puis repas ont clôturé la journée. Rendez-vous l'année prochaine (Parcours 2023 organisé par les gagnants et les perdants 2022).

BRIC A BRAC



Le FLPA a accueilli un peu plus de 100 exposants et de nombreux visiteurs le Dimanche 7 Août sur le site de LANDAUDRIE pour la deuxième année consécutive. Cette fois le temps était avec nous. Au menu, les traditionnelles moules-frites.



REPAS PAELLA

Nous sommes heureux de pouvoir faire perdurer ce repas en 2022 avec plus de 90 personnes présentes cette fois ci dans la salle des fêtes de Vilhonneur. 13 personnes ont pu également profiter de ce repas à domicile avec des portions à emporter.



REPAS FRUITS DE MER

Notre traditionnel repas fruits de mer a été servi également dans la salle des fêtes de Vilhonneur. Au total 133 personnes ont pu déguster ces plateaux préparés par nos soins. Un travail acharné de nos bénévoles a été nécessaire pour la confection de plateaux.





Les Liliputiens

Club d'aéromodélisme à Moulins-sur-Tardoire sur le site de Vilhonneur
Association régie par la Loi 1901 reconnue d'utilité publique et affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM).

Le club compte environ une vingtaine de membres licenciés à la FFAM.

Le terrain se situe; Route des brûlés - Vilhonneur - Moulins-Sur-Tardoire.

Nous disposons d'une piste en herbe de 160m de long et d'infrastructures nécessaires à l'envol de nos aéronefs... (petits et grands avions thermiques ou électriques, hélicoptères, planeurs, ailes Delta et drones).

Vous nous trouverez essentiellement les week-ends, si les conditions météo le permettent.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir, répondrons à vos questions, essaierons de partager avec vous notre passion et peut-être susciter de nouvelles vocations...

Pour plus de renseignements ou adhésion au club contacter:

le Président M. Roux Pascal au 06 28 49 40 13 ou le Secrétaire M. Quirin JC au tel 06 03 16 16 94



REMISE EN FORME—PILATES

Salle polyvalente de Vilhonneur le jeudi matin de 11h à 12h15

Anna Broquet renseignements au 06 82 47 75 49 Email : a.broquet@hotmail.fr

Facebook : @Annabroquetdanse



HATHA YOGA

Salle polyvalente de Rancogne le jeudi soir de 17h30 à 19h15

Nathalie renseignements au 06 40 17 22 87 Email contact@prana-yoga-nat.fr

Site <https://www.prana-yoga-nat.fr/>



FLPA—GYM

Salle polyvalente de Rancogne le lundi soir de de 19h15 à 20h15

Organisé par Mme Cordeau Madeleine .



FLPA—BIBLIOTHEQUE

Porte rouge sur le côté de l'ancienne mairie de Rancogne.

Ouverte à tous le vendredi de 15h30 à 18h00

Un grand merci au généreux donateur de cette année.



Pourquoi ne pas passer aux courses en vrac?

Depuis le lundi 21 novembre de 9h00 à 13h00

Le mardi place de la mairie à Vilhonneur

Le vendredi place publique à Rancogne

Renseignements 07 87 12 07 16

Email : lespitoche@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS RANCOGNE / VILHONNEUR

CEREMONIE du 11 novembre 2022-

En ce jour de commémoration de l'armistice de la guerre 14/18, les anciens combattants et prisonniers de guerre (ACPG CATM TOE OPEX et veuves) de MOULINS SUR TARDOIRE auxquels sont associés ceux de MONTBRON, ont participé au devoir de mémoire aux monuments aux morts des communes de RANCOGNE, VILHONNEUR et MONTBRON. Nous avons été comblés par la prestation des élèves de l'école primaire de VOUTHON qui, à VILHONNEUR, nous ont chanté la Marseillaise à l'initiative de Mme BOURDET leur institutrice, renouant ainsi avec les anciennes traditions. A l'issue des dépôts de gerbes et bouquets par les enfants, discours et vin d'honneur, les gastronomes se sont retrouvés à la salle des fêtes de PRANZAC pour partager un moment de convivialité avec leurs homologues de cette localité et ceux de CHAZELLES. 84 personnes étaient présentes pour déguster un excellent repas concocté par le personnel de Mr DUMONT traiteur à MAINE DE BOIXE.



NB : Si vous avez dans votre famille ou dans votre entourage des personnes qui ont participé aux conflits Algérie/Tunisie/Maroc, même pour les périodes de 1962/1964 (maintien de l'ordre), ou qui sont allés sur des théâtres d'opérations extérieures (OPEX), elles peuvent bénéficier de la retraite du combattant (782,60 euros par an) ainsi que des aides diverses en fonction de leurs revenus (A étudier au cas par cas). Pour plus de renseignements elles peuvent contacter le président des ACPG/CATMP de votre commune en la personne de Patrick SOIERAT (05.45.70.81.62 – 07.69.91.45.70) ou son adjoint Jean ROY (05.45.23.11.67).



INFOS PRATIQUES

Relais paroissial :

Pour tout événement heureux ou douloureux survenant dans vos familles ou dans celles de vos proches, n'hésitez pas à contacter :

Pour le clocher de Rancogne :

- Mme De Barbarin par téléphone au 05 45 23 11 23
- Mme Laporte à la maison paroissiale de la Rochefoucauld

Pour le clocher de Vilhonneur :

- Mme Balotte par téléphone au 06 75 99 94 56

Destruction des nids de frelons asiatique :

La commune de Moulins-sur-Tardoire s'associe aux habitants pour agir ensemble contre cette espèce.

Une subvention de **50 €** sera attribuée pour chaque destruction de nid de frelons asiatique.

1 participation financière par foyer et par année civile .

Les modalités: contacter un spécialiste, acquitter la facture, puis l'adresser en mairie avec un justificatif de domicile et RIB.

Déchetterie de Montbron

Les lundis, mardis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
Les mercredis de 14h à 18h
fermée les jeudis et dimanches

Déchetterie de La Rochefoucauld

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermée le dimanche

Ouverture au public de la Mairie Moulins-Sur-Tardoire

Mairie (site de Vilhonneur):

Lundi de 9h00 à 17h00

Mardi de 9h00 à 18h30

Mercredi fermé

Jeudi de 9h00 à 18h30

Vendredi de 9h00 à 18h30

☎ 05 45 23 11 68

Retrouvez tout le contenu de votre bulletin sur notre site internet : www.moulins-sur-tardoire.fr

Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

- ETAPE 1** : Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux.
- ETAPE 2** : Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille.
- ETAPE 3** : Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail.
- ETAPE 4** : L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires).
- ETAPE 5** : Félicitation! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans.

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education National (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donné au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de te valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthali
BP 90647
86000 POITIERS
csnj.poitiers@travail.fr
09 70 84 51 51

maJDC.fr

QR code

Les calendriers 2023 ordures ménagères sont disponibles sur notre site internet à la page "les poubelles et les containers à verres" et sur le site de Calitom.

Pour les personnes n'ayant pas internet ou désirant une version papier il suffit de passer en mairie et un exemplaire papier leur sera remis.

SACS JAUNES / SACS TRANSPARENTS

Pour les familles dont la dotation est insuffisante, une réserve est disponible en mairie.

Service communication: Mairie de Moulins-Sur-Tardoire

Ont participé à ce numéro : Brigitte Précigout, Nathalie Lepretre, Natacha Olivier, Maryline Mazeau, Éric Tardieu, Loïc Bonneau, Karine Marrot.

Crédits Photos : Commune de Moulins-Sur-Tardoire. Impression : Mediaprint & Cie – Chasseneuil sur Bonnieure. Tirage : 400 exemplaires